

## VOLET PERTINENCE DES PRESCRIPTIONS

### Indicateur régional : TS-Transport

L'objectif est de réduire les variations de pratique entre les établissements et de favoriser le juste recours aux transports en diminuant la prescription de transports professionnalisés au profit du véhicule personnel ou du transport en commun.

#### ENG-TS1

**Diminuer le recours au transport professionnalisé (Ambulance, taxi, VSL) au profit du véhicule personnel et des transports en commun**

**Indicateur IR TS 1 : Taux de recours au transport professionnalisé**

#### Résultats à atteindre

2022	2023	2024
cible : diminution de 2 points ou + (30/30 points)		
socle : diminution du taux de recours de l'année N par rapport à l'année N-1 (X/30 points)		

Source d'information : SNIIRAM (DCIR- PMSI)

Indicateur scoré : 30

#### ENG-TS2

**Mettre en œuvre un plan de communication multi canal pour sensibiliser au juste recours aux transports professionnels, mobiliser les proches sur les entrées et les sorties d'hospitalisation, les séances et les consultations, porter à la connaissance de tous la prise en charge possible de la voiture particulière/transports en commun/frais de parking par l'Assurance Maladie**

**Indicateur IR TS 2.1 : Diffusion régulière d'une communication interne à l'attention de l'ensemble des soignants**

#### Résultats à atteindre

2022	2023	2024
OUI	OUI	OUI

Éléments de preuve : tout document attestant de la réalisation de cette action

Source d'information : déclaratif ES

Indicateur scoré : 15

**Indicateur IR TS 2.2 : Diffusion régulière d'une communication externe à l'attention des patients/famille/proche**

#### Résultats à atteindre

**ANNEXE 1**

2022	2023	2024
OUI	OUI	OUI

Éléments de preuve : tout document attestant de la réalisation de cette action  
Source d'information : déclaratif ES  
Indicateur scoré : 15

ENG-TS3		
Utiliser de la Plateforme régionale Speedcall		
<b>Indicateur IR TS 3</b> : Faire en sorte que 100% des services prescripteurs de transports utilisent la plateforme de commande		
Résultats à atteindre		
2022	2023	2024
100%	100%	100%

Éléments de preuve : Statistiques SpeedCall  
Source d'information : SpeedCall  
Indicateur scoré : 15

ENG-TS4		
Fixer des objectifs chiffrés dans les contrats de pôle des spécialités ciblées conjointement avec les parties via les données de la Plateforme régionale		
<b>Indicateur IR TS 4</b> : Identifier conjointement avec l'ARS et l'AM les pôles les plus prescripteurs et leur fixer des objectifs chiffrés de diminution des transports professionnels via les données de la Plateforme Speedcall		
Résultats à atteindre		
2022	2023	2024
OUI	OUI	OUI

Éléments de preuve : Transmission des objectifs  
Source d'information : Déclaratif ES  
Indicateur scoré : 10

**ANNEXE 1**

<b>ENG-TS5</b>		
<b>Fluidifier le processus de sortie</b>		
<b>Indicateur IR TS 5 : Centraliser les documents de sortie et mettre en place des zones tampon pour les patients qui attendent leur proche ou un transporteur, orienter toutes les familles/ les transporteurs vers ce lieu unique...)</b>		
<b>Résultats à atteindre</b>		
<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
OUI	OUI	OUI
<p><u>Éléments de preuve</u> : tout document attestant de la réalisation de cette action <u>Source d'information</u> : Déclaratif ES <u>Indicateur scéré</u> : 15</p>		

CONTRAT TYPE NA